

BULLETIN D'INSCRIPTION
Colloque « Le démantèlement des installations nucléaires civiles »

Mulhouse, 14 novembre 2013

Nom :

Prénom :

Statut :

Institution :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente de la précédente) :

Courriel :

Téléphone :

Fax :

Fait à le

Signature

Dans le sillage de la catastrophe de Fukushima survenue en mars 2011, les débats se sont multipliés quant à la pertinence du recours au nucléaire. Les facteurs influençant l'engagement du démantèlement des installations nucléaires civiles sont nombreux : vieillissement effectif du parc des centrales, choix de politique énergétique, poids de l'opinion publique, évolution de la réglementation (inter-)nationale... Le colloque s'attachera à établir le cadre juridique régissant les opérations de démantèlement. Quelles sont les obligations d'information et de consultation des populations environnantes ? De quelles manières gérer la réhabilitation des sites et le traitement des déchets ? Comment assurer la sécurité des agents procédant au démantèlement ? Le droit français est-il armé pour établir les responsabilités en cas d'accident survenant au cours du démantèlement ? Enfin, quelles sont les implications financières sur le long terme d'un démantèlement, aussi bien pour les exploitants que les bassins d'emploi locaux ?

Plan d'accès

Par la route

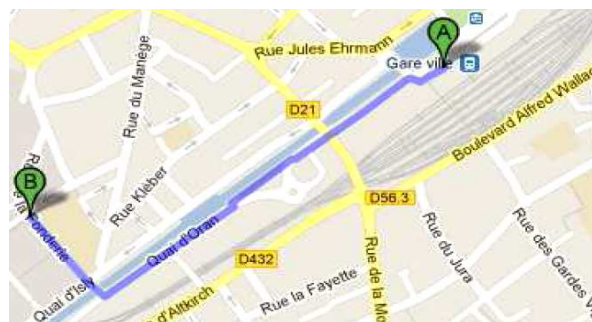
Autoroute A36, sortie Mulhouse Centre, suivre la direction Centre-ville

Par le train

Campus Fonderie à 5 minutes de la gare de Mulhouse (Bus 10 – Direction Austerlitz, Arrêt Fonderie)

Par avion

Aéroport Bâle-Mulhouse à 30km



COLLOQUE

**14
NOVEMBRE
2013**

**LE DÉMANTÈLEMENT DES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES CIVILES**

**Enjeux juridiques, économiques et
questions de sécurité(s)**



Campus Fonderie
16 rue de la Fonderie, Mulhouse

Organisé par le
**Centre Européen de recherche sur le Risque, le
 Droit des Accidents Collectifs et des
 Catastrophes**
<http://www.cerdacc.uha.fr>



PROGRAMME

09h15 Accueil des participants

09h45 Ouverture du colloque
Serge NEUNLIST, Premier vice-président de l'Université de Haute-Alsace

Propos introductifs

Marie-France STEINLÉ-FEUEBACH, Professeur de droit privé, Université de Haute-Alsace, Directeur du CERDACC

10h15 Les enjeux d'une réflexion sur le démantèlement des installations nucléaires civiles
Muriel RAMBOUR, Maître de conférences en droit public, Université de Haute-Alsace

LE CADRE JURIDIQUE DU DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE (INB)

Présidence :

Marie-France STEINLÉ-FEUEBACH, Professeur de droit privé, Université de Haute-Alsace, Directeur du CERDACC

10h30 Les conditions juridiques de la mise à l'arrêt définitif des INB et les stratégies de démantèlement de l'AIEA : le choix de la France
Marie-Béatrice LAHORGUE, Maître de conférences en droit public (HDR), Université de Poitiers

11h00 Le rôle de l'ASN dans les opérations de démantèlement des INB
Hubert DELZANGLES, Professeur de droit public, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

11h30 Gestion et traitement des déchets radioactifs issus des opérations de démantèlement des INB
Perrine WIESSER, Docteur en droit privé, Université de Haute-Alsace / Bureau d'études Ferrari Démolition

12h00 Les obligations de consultation des populations aux environs des sites en démantèlement
Laura JAEGER, Doctorante en droit privé, Université d'Aix-Marseille

12h30 Questions et débat avec la salle
Déjeuner

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉS DANS LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT

Présidence :

Bertrand PAUVERT, Maître de conférences en droit public (HDR), Université de Haute-Alsace, Directeur adjoint du CERDACC

14h00 Le démantèlement des INB : enjeux sociologiques et Facteurs Organisationnels et Humains
Christine FASSERT, Lise MENUET, Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales

14h30 Le régime juridique des responsabilités dans le cadre des opérations de démantèlement
Guillaume de RUBERCY, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris - Associé au Cabinet Ravetto Associés

15h00 La charge de la remise en état d'une INB
Blandine ROLLAND, Maître de conférences en droit privé (HDR), Université Lyon III

15h30 Une tentative d'évaluation du coût de la filière nucléaire
Valentine ERNÉ-HEINTZ, Maître de conférences en sciences économiques, Université de Haute-Alsace

16h00 Questions et débat avec la salle

Synthèse du colloque

Hervé ARBOUSSET, Maître de conférences en droit public (HDR), Université de Haute-Alsace, Directeur adjoint du CERDACC

BULLETIN D'INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION :

- Etudiants et personnel de l'UHA : gratuit
- Autres universités : 80 € TTC
- Professionnels et auditeurs libres : 110 € TTC (éligible au titre de la formation continue des avocats)

MODE DE PAIEMENT :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UHA
- Paiement sur facture

Coupon et règlement à retourner à l'attention de
Myriam BUANIC

Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC)

34 rue du Grillenbreit
BP 50568
68008 COLMAR Cedex

Courriel : cerdacc@uha.fr

Téléphone : 03.89.20.61.84

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

JEUDI 07 NOVEMBRE 2013